





M'accompagne

PETITE ENFANCE	Z U
ENFANCE - JEUNESSE	21
SPORT	22
PRATIQUES CULTURELLES	23
MUSÉES	24
SANTÉ ET MÉDICO-SOCIAL	26
DISPOSITIF 100 % EAC	28

Édité en novembre 2024 Contact : Service Communication Tél. 33(0)3 23 69 75 41

Conception graphique : Links Création Graphique

Copyrights des photos : Service Communication ©Shutterstock

 ${\bf Impression}:$

Imprimerie de la passerelle 1 800 exemplaires







ADMINISTRATION GENERALE

Accueil

Au quotidien, le service accueille, oriente et renseigne le public.

Un serveur vocal interactif a été mis en place afin de réguler les files d'attente. Les usagers peuvent être orientés directement vers les services suivants :

- Aide et accompagnement à domicile,
- · Déchets,
- · Urbanisme.



Affaires juridiques

Au quotidien, le service apporte assistance et conseil auprès des services de l'agglomération dans l'élaboration et le suivi des projets.

Assurances

Au quotidien, le service gère les polices d'assurances et les sinistres.

En 2023, 28 sinistres ont été gérés par le service assurances.

Archives

Dans le cadre de son développement, le service accueille un poste d'archiviste, occupé depuis le mois de septembre.

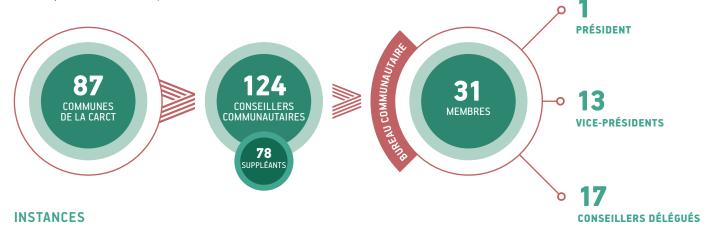
La vérification de l'ensemble des fonds conservés se traduit par le recensement de 337,08 ml d'archives soit plus de 2 703 boîtes conservées. Au quotidien, le service s'occupe de la collecte des archives, de leur conservation et de leur classement.

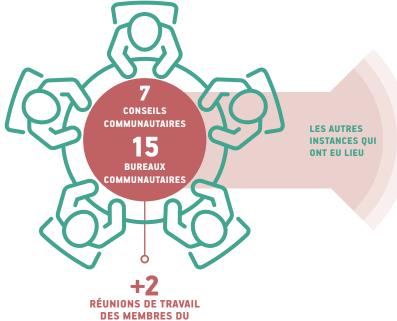
Assemblées

Le service assemblées a pour vocation de gérer l'organisation administrative des différentes instances.

ÉLUS

En 2023, le Conseil communautaire est composé de 124 conseillers communautaires et de 78 suppléants issus des 87 communes de la Communauté d'Agglomération de la Région de Château-Thierry.





3 COMMISSIONS CONSULTATIVES DES SERVICES PUBLICS LOCAUX (CCSPL)

4 CONFÉRENCES DES MAIRES

4 CONSEILS D'EXPLOITATION DE LA RÉGIE ASSAINISSEMENT

32 COMMISSIONS INTERCOMMUNALES:

Commission n°1 Services à la population : 5
Commission n°2 Santé et action sociale : 3
Commission n°3 Développement du territoire : 7
Commission n°4 Cycle de l'eau : 3
Commission n°5 Objectif Zéro déchet : 6
Commission n°6 Transition écologique : 2
Commission n°7 Ressources : 5

Commission Gestion des Eaux Pluviales Urbaines (GEPU) : 1



BUREAU

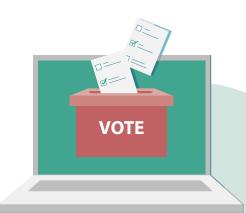
ACTES ADMINISTRATIFS

Le Conseil communautaire et le Bureau communautaire ont adopté **285** délibérations.

Le Président a pris **38** décisions et a établi **99** arrêtés.

AUTRES

Mise en place du vote électronique lors du Conseil communautaire du 11 décembre 2023.







COMPTABILITÉ, FINANCES ET CONTRÔLE DE GESTION

LA COMMANDE PUBLIQUE

La Commande Publique continue de se structurer et de mettre en place les outils favorisant la sécurisation des processus et des procédures.

L'année 2023 a vu l'entrée en vigueur d'un nouveau règlement intérieur et d'un guide interne de la commande publique accompagnés de fiches de déroulement des procédures pour continuer de diffuser la culture de l'achat public à l'ensemble des agents de la collectivité.

En 2023 le service de la commande publique a produit :

- 43 marchés publics pour l'agglomération
- 19 marchés pour la Ville de Château-Thierry

SERVICE COMPTABILITÉ	SECTIONS FONCTIONNEMENT & INVESTISSEMENT OPÉRATIONS RÉELLES ET D'ORDRE (HORS ANNULATION)		
	Mandats émis	Titres de recettes	Total
Budget principal CARCT	5 886	2 938	8 824
Budget annexe Régie Assainissement	2 040	1 301	3 341
Budget annexe SPIC OM	1 524	1164	2 688
Budget annexe Transport	257	69	326
Budget annexe ZAC	1	0	1
BA Prestataire	1 821	5 810	7 631
BA Soins	669	61	730
BA Portage de repas	361	2 471	2 832
TOTAL GÉNÉRAL			26 373

CONTRÔLE DE GESTION

Un agent intervient au sein d'un service intégré à la direction des ressources et au service financier de façon transversale, avec l'ensemble des services de la collectivité.

Activité du service: chantiers, actions récurrentes et ponctuelles, les projets

Contrôle et suivi régulier des contrats de Délégation de Service Public (contrôle tripartite : financier-technique et administratif):

suivi des flux financiers, contrôle des factures (complexes ou non: révisions de prix) travail préparatoire lié aux avenants, « revue » des points de contrôles des contrats, tout cela en lien avec les services.

Contrôle et suivi de certains flux financiers/
conventions ou contrats (dépenses/recettes) de
plusieurs natures, par exemple: les refacturations de
coûts, les flux de mutualisation, les fluides, etc.

Contrôle d'éléments de facturation de certains prestataires (contrats de DSP, marchés publics, les fluides etc.) selon les enjeux et le degré de complexité des éléments.

✓ Participation au suivi de la dette et aux phases de (re)négociation :

2023, une année dense concernant la mise en place des lignes de trésorerie ou emprunt sur deux budgets: rdv avec les services, consultation et analyse, mise en place des contrats (3 contrats : 2 sur le BP CARCT + le SPIC OM)

✓ Participation aux phases de construction budgétaires (Rapport d'Orientations Budgétaires - ROB, budgets) et aux phases de clôture des comptes en appui de la direction des finances:

Élaboration du ROB, note de synthèse budgétaire et phase de construction budgétaire, pilotage des CA (reporting financier, clôture et analyse des comptes) etc

→ continuité de l'action de 2022/2023

Mise en place et développement d'outils de suivi-pilotage de l'activité et diffusion d'une culture de gestion au sein des services:

Tableaux de bord, tableau de rétrospective financière, tableau de suivi pluriannuel de la dette, tableau de suivi des fluides, suivi du patrimoine etc

→ continuité de l'action (élaboration des outils et animation/déploiement-communication des indicateurs clés de l'activité)

✓ Travail sur la mise en place d'une prospective financière en lien avec le service financier/direction des ressources et l'analyse rétrospective des finances de la Communauté d'agglomération.

→ continuité de l'action de l'année 2022 (construction et suivi pluriannuel)



ÉWÈNEMENTIEL

Service créé en 2023, la mission évènementielle était auparavant assurée par la direction de la communication. Le service est composé de 5 agents, mutualisés avec le service programmation culturelle.

Reposant sur une forte collaboration avec l'ensemble des services de l'agglomération et avec les forces vives du territoire, les objectifs du service sont :

- D'assurer une visibilité sur l'actualité des manifestations
- De piloter ou d'accompagner l'organisation de manifestations traduisant, à un public cible, les grandes orientations politiques de nos élus
- D'accompagner l'ensemble des services de la collectivité dans l'organisation d'évènements (coordination, recherche de prestataires, de matériel technique, sécurisation...)

Accompagnement

L'évènementiel organise une centaine de réceptions par an (vin d'honneur, accueils café ...), et accompagne l'ensemble des services de l'agglomération dans la coordination et la mise en place d'évènements (journée du vélo, vernissages, évènements internes, jeux olympiques, évènements sportifs, les évènements liés à la prévention/santé, inaugurations...).





Programmation d'une humoriste à l'Espace Commun de Brasles à l'occasion de la quinzaine de l'Égalité des Droits



Travail sur la dimension

0 déchet en lien avec le service
environnement sur l'ensemble
des évènements





Pour la journée Vélo à destination des ALSH, mise à disposition d'une fontaine à eau raccordée au réseau d'eau potable, permettant d'économiser 2165 bouteilles de 0,5L).

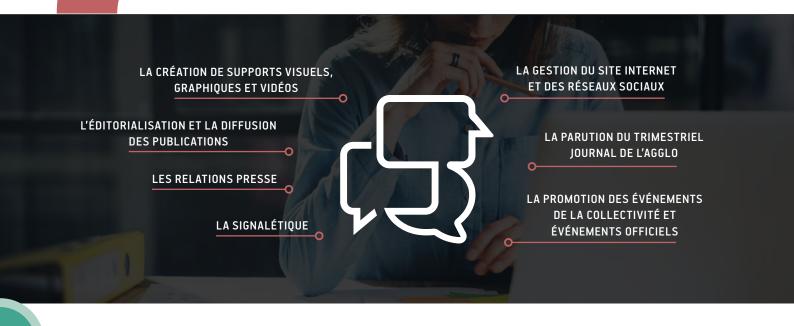


Les producteurs locaux à l'honneur

Le service s'appuie sur une volonté forte de tisser des partenariats durables avec environ une cinquantaine de producteurs locaux, favorisant ainsi l'économie et les savoir-faire de proximité. Cette démarche s'inscrit pleinement dans les objectifs du Plan Alimentaire de Territoire, avec lequel un travail collaboratif est mené pour valoriser des produits locaux de qualité. À titre d'exemple, les cafés proposés dans l'agglomération sont soigneusement torréfiés à Cramaille, soulignant l'importance accordée à l'authenticité et à la traçabilité des produits.

COMMUNICATION

Le service communication en un coup d'œil



Les grands chantiers 2023

LE DÉPLOIEMENT

de la marque signature du territoire "Fabuleux et pétillant" avec une campagne signature et un kit communication envoyé aux partenaires



LA CONCEPTION

d'un nouveau programme de la saison culturelle

L'ACCOMPAGNEMENT

de nouveaux événements (Quinzaine de l'égalité des droits, Un week-end à la ferme)



Quelques exemples d'accompagnement des services dans leur communication

- 1 rapport d'activité
- 3 programmes : saison culturelle, quinzaine de l'égalité des droits, un week-end à la ferme
- 6 créations de plaquette pour les services (médico-sociaux, assainissement, petite enfance)
- plus d'une trentaine de créations de visuels d'affiche pour les événements externes et internes
- 26 691 calendriers de collecte des déchets édités
- 10 campagnes d'affichage
- 1 signalétique de la station d'épuration Pierre Lemret
- 3 expositions et 3 dépliants annuels créés pour les musées
- 4 habillages de stand (foire agricole de Château-Thierry, salon de l'habitat, fête des légumes anciens, forum osez l'industrie)

L'année en quelques chiffres





Le site www.carct.fr en chiffres

74 777 pages vues

10 281 utilisateurs

24 740 sessions

Taux de rebond (nombre de personnes qui n'ont visité qu'une seule page) **48,54 %**

Durée moyenne des sessions 1 minute 10

 Le site web c'est aussi la formation des contributeurs, des associations et des communes

40 contributeurs en interne

87 communes disposant d'un compte sur le site

318 associations inscrites et répertoriées

1 formation dédiée aux agents



N°17 - Destination 2030, 3 ans déjà

N°18 - La santé : un bien commun

N°19 - Plongée dans le grand bain de Citélium

N°20 - Le commerce et vous

4 JOURNAUX DE L'AGGLO DIFFUSÉS DANS LES 26 000 BOÎTES AUX LETTRES DU TERRITOIRE

+ un programme de la saison culturelle encarté dans le n°19

+ une enquête sur les habitudes de consommation dans le n°20

244 ARTICLES PARUS DANS LA PRESSE LOCALE SUR L'AGGLOMÉRATION OU EN LIEN AVEC L'AGGLOMÉRATION

18 COMMUNIQUÉS DE PRESSE

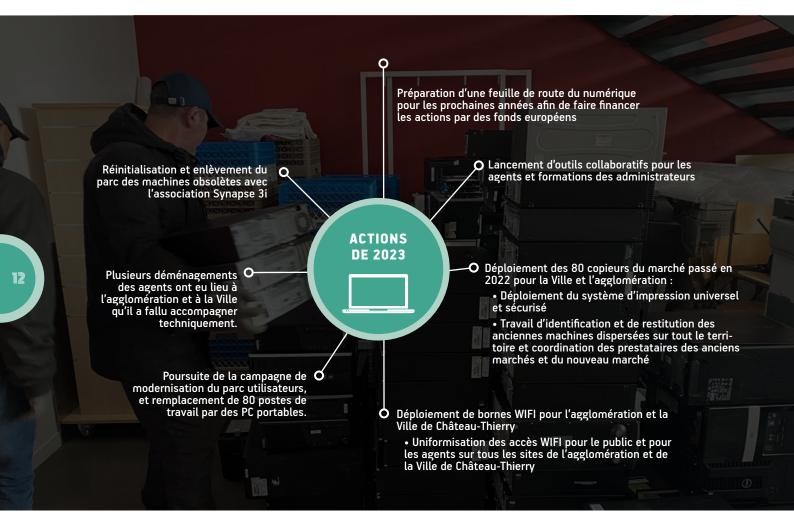
15 POINTS PRESSE





et usages numériques

Principalement orientée vers l'environnement de travail des agents et des services qui travaillent avec le public, la Direction des Systèmes d'Information continue la transformation numérique des services de l'agglomération et de la Ville de Château-Thierry. Cette année a été marquée par le déploiement d'outils de surveillance et de prise de main à distance sur les parcs utilisateurs.



Support utilisateurs

Accompagnement de tous les utilisateurs des différents sites de l'agglomération (Maisons de l'agglo, Espaces Publics Numériques, Maison de santé, EPMS, Régie d'assainissement, médiathèque, etc.) et de la Ville de Château-Thierry (Hôtel de Ville, Pôle Jean-Pierre Lebegue, Palais des Rencontres, centres sociaux, écoles, médiathèques, conservatoire, Police, etc.) Demandes d'interventions pour 2023 : 4654 Dont 2100 pour la Ville, 2250 pour l'agglo, le reste avec

les différents sites Ville ou agglo.

- Déménagement des services techniques et création d'un système informatique dédié
- Raccordement de la fibre dans les déchèteries et changement d'hébergeur
- Création du portail petite enfance dans l'espace citoyen (gestion de la relation usagers)
- Création d'une adresse email pour tous les agents



Sécurité informatique

Pour faire face aux menaces croissantes, des efforts particuliers ont été réalisés cette année sur le déploiement d'outils dédiés à la mise à jour et à la surveillance du parc informatique afin de réduire les risques de malveillance, d'intrusion et de piratage de données. Ces efforts viennent dans la continuité de l'audit de sécurité effectué en 2022, et portent sur les parcs informatiques de la Ville et de l'agglomération.

· Lancement des actions prioritaires du plan de

- sécurisation initié par l'audit réalisé en 2022
- Etude comparative des différentes solutions globales de sécurisation du SI
- Segmentation du réseau et interconnexion des différents sites avec le siège de l'agglomération.
- Actions de sensibilisation des agents à la cybersécurité avec des conférences et des ateliers
- Remplacement des actifs réseaux et segmentation du réseau administratif et industriel de la régie

Déploiement d'outils collaboratifs

Des outils collaboratifs Office 365 sont déployés depuis plus d'un an sur les postes des agents pour faciliter le travail en commun entre services et avec des partenaires. Ainsi, la DSI a accompagné la Régie d'assainissement des eaux usées dans son Schéma Directeur de recensement du mobilier enterré dans les 87 communes

de l'agglomération par la création et l'administration d'un espace collaboratif avec les partenaires externe, bureaux d'études, géomètre, agence de communication, et consultants externes.

Accompagnement des services dans leurs projets

La DSI accompagne les services dans leurs choix de logiciels métiers et les conseille dans l'organisation du travail en commun, afin d'optimiser les process, de simplifier les démarches pour les agents et les partenaires de l'agglomération.

- Préparation du chantier de migration du progiciel de gestion financière et Ressources Humaines (CIRIL) de la Ville de Château-Thierry prévue en 2024.
- Important audit métier et adaptation spécifique d'un nouveau logiciel de gestion des ressources humaines (LUCCA) pour les spécificités du service public (congés, absences, notes de frais, entretiens, etc.). Cet audit a entrainé un travail structurant au sein des métiers et a permis aux agents d'avoir une connaissance précise de leurs droits.

Les projets d'avenir

Afin d'anticiper les demandes à venir, la DSI entame sa mutation pour accompagner les services vers la production de données. Des indicateurs sont en cours d'élaboration pour mesurer la progression des services aux usagers. Dans le cadre du Nouvel Environnement de Travail des Agents, de nouveaux logiciels métiers (finances, assemblées, services techniques) seront implantés dans les services, et sont prévus également :

- La formation des agents aux nouvelles technologies et aux outils collaboratifs
- La refonte du SI de la Régie d'Assainissement
- L'évolution de la mise aux normes CyberDéfense (NIS2), la mesure plus précise du risque cyber
- L'utilisation des nouvelles technologies pour favoriser les économies d'énergie dans les espaces publics



PRÉWENTION

Créé au 1^{er} décembre 2019, le le service prévention est constitué d'une chargée de prévention - QVCT (qualité de vie au travail) et d'un assistant de prévention depuis mai 2023. Le service apporte conseil, écoute et veille réglementaire, avec retranscription des actions au sein des CST (comité social territorial), qu'il s'agisse de visites de site ou de réunions. Les principaux thèmes des actions de prévention : charge physique, manutention, chutes et risques routiers.

Le service a procédé à 4 études de postes, 102 actions visant à améliorer la santé, la sécurité et les conditions de travail des agents (amélioration de bureau, aide au port de charge,...), 2 médiations dans un service, 3 réunions de la formation spécialisée du comité social territorial, 17 vaccination contre la grippe (à la

demande des agents). Il a procédé à l'analyse complète de l'absentéisme et contribué à la mise en place de programmes d'actions prévention ciblées tels que la gestion de conflits interpersonnels. Le service a réalisé 4 enquêtes administratives suite à des sinistres sur agents dans l'exercice de leurs fonctions.

En 2023,



Réalisation du diagnostic des Risques Psycho-Sociaux

- Participation de 58% des agents à l'enquête déployée en interne
- Présentation des résultats à toutes les directions
- · Proposition et validation d'un plan d'actions détaillé, élaboré à partir des conclusions du cabinet
- Mise en œuvre d'une partie des actions dès le second semestre 2023 (Gestion du stress, communication interne et management)



Mise à jour du document unique d'évaluation des risques professionnels, en lien avec le Plan d'Actions Prévention (PAP)

- Tenant compte des évolutions de l'organigramme et des actions de prévention mises en œuvre, soit 47 fiches d'analyses des risques professionnels correspondantes aux unités de travail de la collectivité
- Le document unique et le programme annuel de prévention des risques professionnels et d'amélioration des conditions de travail (PAPRIPACT) ont reçu l'avis favorable du CST. Ils sont disponibles sur l'intranet de la collectivité et en papier au service prévention.



Rédaction du dispositif de signalement des actes de violence, de discrimination, de harcèlement et d'agissement sexistes, approuvé par le CST et communiqué aux agents



RESSOURCES HUMAINES

La collectivité compte entre 350 et 450 agents. En effet, une partie de ses activités est saisonnière et de nombreux agents sont recrutés pour un temps donné. C'est le cas particulièrement sur les missions d'accompagnement ou de soins à domicile, et dans le service enfance-jeunesse.

Pour l'année 2023, le service ressources humaines a réalisé 5 871 bulletins de paie.

Recrutements

Il a recruté :

NOMBRE DE CONTRATS 2023

Catégorie A - 6 Catégorie B - 5 Catégorie C - 94 Apprentis - 1 Stagiaire FPT - 9
Mise en stage suite à concours - 1
Mise en stage suite à promotion interne - 3
Principalement dans les secteurs des services déchets, du soin et de l'aide à domicile.

Formations

NOMBRE DE FORMATIONS

Sessions de formation - 101 Nombre de jours de formation - 277 Inscriptions prépa concours -8 277 jours de formation ont été dispensés à l'ensemble des services pour se professionnaliser, se former pour intégrer la fonction publique ou encore autour de la sécurité du type SST.

Arrêts maladie

MALADIE

Grande maladie - 12
Congé de longue durée - 1
Maladie ordinaire > 6 mois - 2
Congé longue maladie - 5
Dispo raison de santé - 3
Temps partiel aménagé sénior/ partiel thérapeutique - 2
Arrêt de travail avec saisine com reforme — 1

L'année 2023 se solde par une augmentation de 7% d'accidents de travail et une durée moyenne qui passe de 28 jours en 2022 à 35 jours en 2023. Les accidents de travail représentent 13% de l'absentéisme. Les risques psycho-sociaux augmentent le taux de gravité des accidents : 3 accidents d'une durée moyenne de 160 jours. Le choix de mettre l'accent sur la lutte des risques psychosociaux reste un enjeu prioritaire pour la collectivité.

Mouvements

Il y a eu 25 départs, soit 5,56 % des effectifs : 11 démissions ; 6 mutations ; 1 fin de détachement ; 1 révocation et 6 départs à la retraite.

Ce faible taux de « turn-over » reflète une politique RH appréciée même s'il reste de nombreux chantiers/dossiers à terminer.



DESTINATION 2030

Pour relever les nombreux défis, économiques, sociaux, environnementaux qui attendent le territoire, le projet « Destination 2030 », adopté à l'unanimité par les élus le 16 décembre 2019, a fait émerger la volonté de donner la priorité à :

- La réconciliation de notre économie avec l'environnement.
- L'attention accrue portée aux plus fragiles, garante de notre cohésion et de notre qualité de vie,
- La participation citoyenne et la coopération entre acteurs, indispensable à la qualité de notre développement.

À travers 5 orientations, le projet a fait émergé 234 propositions pour le territoire, structurées en 25 chantiers prioritaires et 70 autres leviers d'action. Le projet définit des actions concrètes, certaines en cours de réalisation, pour mettre en œuvre la stratégie commune, et constitue aussi un document vivant, amené à évoluer pour s'adapter aux besoins, réalités et opportunités.

Point sur les projets réalisés ou en cours

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal et de l'habitat

Projet Alimentaire de Territoire

Mise à disposition de terrains pour les agriculteurs

Elaboration et animation des Contrats pour l'Eau

Elaboration du Schéma Directeur Eau

Optimisation du **réseau de transports** et ouverture **vers les mobilités**

Mise en place de la **redevance incitative (abonnement déchets service)**

Mise aux normes et optimisation des déchèteries

Aide à l'acquisition d'alternatives zéro déchet pour les particuliers (broyeurs, composteurs, protections lavables)

Plan Vélo et projets en faveur de la pratique du vélo

Plan de réduction des consommations d'énergie de l'Agglo (étude et travaux)

Soutien des propriétaires pour la **réhabilitation du bâti** (OPAH, PIG, Périls, Guichet Unique de l'Habitat)

Recrutement d'un manager du commerce

Création de la plateforme AchetezAChatô

Soutien à l'association des commerçants de Neuilly-Saint-Front

Programmes Action Cœur de Ville et Petites Villes de Demain

Etudes sur le Cœur d'Agglomération : quartier gare et quartier des Augustines

Ouverture d'une Maison France Service Multi-sites (maisons de l'agglo)

Restructuration de l'offre de **l'accompagnement numérique** des habitants (espaces publics numériques et Maisons de l'agglo)

Portail famille et refonte du site internet de l'Agglo

Volet « Programme Local de l'habitat » du PLUIH

Projets Politique de la Ville (rénovation urbaine Blanchard et Vaucrises)

Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD)

Plan de transition numérique de l'Agglo

Reconstruction d'une Structure Multi-Accueil (sur un nouveau site), en remplacement de la Maison des Tout-Petits (études réalisées, démarrage des travaux 2023)

Définition, programmation et mise en œuvre de la **Convention Territoriale Globale**

Élaboration et animation du Projet Educatif Local

Restructuration et valorisation des métiers d'aide à la personne : actions de formation, politique de recrutement active

Extension et aménagement des maisons de santé de Condé-en-Brie et Fère-en-Tardenois

Soutien aux projets par l'attribution de subventions aux associations et l'organisation du forum des associations multi-sites

Programmation culturelle dans les salles de spectacle, structures annexes (Centre Culturel C. Claudel et écoles de musique) et quartiers prioritaires

Expérimentation du dispositif 100% EAC

Travaux dans les musées (Hôtel Dieu : création billetterie boutique et ravalement, fondations, sécurisation)

Organisation (courses longues) et accueil (Ekiden, Paris 2024) **d'évènements sportifs sur le territoire**

Aménagement des **sites sportifs** (zone de stockage et ponton du gymnase nautique)

Réalisation d'**équipements sportifs : bâtiment club house** de tennis et construction d'un **dojo retenu base arrière Paris 2024** à Fère-en-Tardenois

Mutualisation entre les écoles de musique

Schéma stratégique des zones d'activités

Aménagement de la zone de l'Omois

Extension de la zone de l'Omois à l'est et à l'ouest

Etude pour la création d'une pépinière d'entreprises

Participation à l'étude sur la **création d'un nouvel échangeur autoroutier** pour desservir le Tardenois

Commercialisation des terrains et bâtiments de l'Agglo

Soutien au projet de formation de poids lourds

Implantation du Centre National des Arts et Métiers (CNAM)

Soutien à la création d'une école de production

Soutien à la Mission Locale

Développement de formation dans le cadre du **Service Public pour l'Emploi Local (SPEL)**

Définition et mise en œuvre d'une **stratégie de marketing territorial**

Soutien et promotion de l'Économie Sociale et Solidaire

Kit de bienvenue de territoire pour l'accueil des nouveaux salariés et habitants

Élaboration d'un schéma de développement économique

Développement de **l'aire de covoiturage** de la SANEF (Château-Thierry)

Construction d'un **dépôt de bus** à Blesmes



L'AGGLOMÉRATION

Villers-Agron-

Aiguizy







PETITE ENFANCE

Les structures de la petite enfance

- 3 structures multi-accueil: 2 à Château-Thierry, 1 à Fère-en-Tardenois pour un total de 105 berceaux
- 1 Halte-Garderie Itinérante : à Essômes-sur-Marne et Blesmes : 12 berceaux
- 4 Relais Petite Enfance (RPE): Courtemont, Château-Thierry, Fère-en-Tardenois et Neuilly Saint Front qui accompagnent quelques 237 assistants maternels

sur le territoire de l'agglo dont 117 assistants maternels sur le secteur du RPE de Château-Thierry, 32 assistants maternels sur le secteur de Neuilly st Front, 45 assistants maternels sur le secteur de Fère en Tardenois et 43 sur le secteur de Courtemont Varennes.







Relais Petite Enfance (RPE)

- 289 rendez-vous avec les familles pour les accompagner dans leurs démarches
- 307 ateliers d'éveil organisés pour 80 assistants

maternels, soit 321 enfants et 50 parents

· 4 formations de 30 assistants maternels

Les projets 2023



 Mise en œuvre des nouveaux agréments des RPE selon les nouveaux objectifs de la CAF (augmentation de l'offre des ateliers d'éveil sur le territoire)

- Création d'un espace Snoezelen progressant au sein de la crèche Terre d'enfance
- Projet de transplantation de la crèche Maison des
 - Sélection d'un Assistant à Maîtrise d'Ouvrage
 - Choix du Cabinet d'architecte pour le projet de nouvelle crèche dans le quartier des Vaucrises
 - Mise en œuvre des fiches projet de la Convention Territoriale Globale sur la Petite Enfance
 - Travail en vue de la labélisation d'une crèche inclusive
- Développement des partenariats avec la médiathèque, l'école de musique de Condé-en-Brie et le Dispositif 100% EAC (Résidence Mission) permettant la mise en place d'intervenants au sein des EAJE et des RPE
- Mise en œuvre du logiciel Petite Enfance et intégration au portail Enfance Jeunesse





ENFANCE-JEUNESSE

Implantation des différents accueils de loisirs sans hébergement (ALSH) sur le territoire

ACCUEIL DE LOISIRS ENFANCE



Jaulgonne, Marchais-en-Brie, Condé-en-Brie, Château-Thierry (x3), Brasles, Chierry, Essômes-sur-Marne, Mézy-Moulins, Bézu-Saint-Germain, Neuilly-Saint-Front, Fère-en-Tardenois.



Trélou-sur-Marne, Blesmes, Etampes-sur-Marne (+1 petites vacances scolaires), Beuvardes (+1 petites vacances scolaires), Coulonges-Cohan, Gandelu et Rozet-Saint-Albin.

CLUB ADOS



Fère-en-Tardenois, Saint-Eugène, Château-Thierry, Essômes-sur-Marne, Neuilly Saint Front.

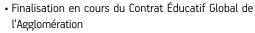


Les chiffres 2023

- 24 accueils de loisirs (19 enfance et 5 jeunesse) répartis sur 25 sites sur le territoire de l'Agglomération
- 26 906 journées enfants (contre 23 276 en 2022) et 2 752 journées adolescents réalisées (contre 2500 en 2022)
- 2008 enfants différents accueillis soit 36% des 5538 enfants scolarisés sur le territoire
- 319 adolescents différents accueillis soit 11% des 2961 adolescents scolarisés au collège sur le territoire
- 47% de filles et 53% de garçons dans les ALSH Enfance
- 38% de filles et 62% de garçons dans les accueils Jeunesse

- Un taux de remplissage des structures de l'ordre de 78% pour l'Enfance et de 60% pour la Jeunesse
- Accueil des enfants de 3 à 17 ans
- Jusqu'à 200 agents au service des enfants.
- Des amplitudes d'ouvertures allant de 7h à 18h30
- Un nouvel ALSH enfance ouvert pendant la période estivale à Coincy
- 224 départs en mini-camps sur la base de loisirs de Jablines chez les 6/11 ans et 107 départs en camps sur la base de loisirs Thiérache Sport Nature chez les adolescents
- Accueil d'enfants porteurs d'un handicap (29 enfants accueillis sur les 6 premiers mois de l'année)
- Formation BAFA: 24 jeunes du territoire formés au BAFA et au PSC1.





- Maintien des résidences d'artistes dans le cadre du dispositif 100% EAC au sein des accueils de loisirs
- Reconduction des dispositifs de formation BAFA/PSC1 et BAFD
- Mise en place de mini-camps adressés aux enfants (séjours multi-activités à la base de loisirs de Jablines en Seine-et-Marne) et aux adolescents (camps activités nautiques et sportives à la base de loisirs Thiérache Sport Nature)
- Mise en place d'une journée « Lancement de l'été » à l'Aiguillage sur le thème de la pratique du vélo en partenariat avec le service des sports et le service mobilité ayant regroupé 600 enfants et adolescents et 72 encadrants

- Organisation d'une colonie de vacances avec l'organisme UCPA à Flaine en Haute Savoie durant le mois d'août pour 10 adolescents du territoire.
- Réalisation d'un chantier jeunes porté par nos Clubs Ados dans la commune de Gandelu pendant le mois de juillet avec rénovation, peinture et décoration du portail et des grilles du regroupement scolaire.
- Réajustement de l'offre « garderie » en fonction des besoins réels des familles.
- Ouverture d'un nouvel ALSH estival dans la commune de Coincy pour un meilleur maillage du territoire.
- Réalisation d'un questionnaire de satisfaction en ligne destiné aux familles dont les enfants fréquentent nos accueils de loisirs.







Les équipements

- Vestiaires et terrains de rugby sur le stade municipal de Château-Thierry (espace intercommunal de rugby « Paul QUILGHINI ») exploités en service partagé avec la Ville de Château-Thierry
- Vestiaires et terrains de football à Fère-en-Tardenois (stade intercommunal « Maurice LECOCQ ») exploités en régie
- Vestiaires et terrain de football à Condé-en-Brie exploités en régie
- Halle des sports intercommunale, piste d'athlétisme
- et plateaux de petits et grands jeux à Fère-en-Tardenois exploités en régie
- Deux terrains de tennis à Fère-en-Tardenois exploités en régie
- Gymnase, terrain de football et un mini-terrain de basket-ball à Courtemont-Varennes exploités en régie
- Gymnase nautique intercommunal exploité en régie
- Complexe aquatique Citélium en gestion déléguée

53 809 ENTRÉES AQUATIQUES

3 239 ENTRÉES WELLNESS (bien-être)

19 101 ENTRÉES PASS ACTIVITÉS AU CITÉLIUM

O 38 635 ENTRÉES ABONNEMENTS

ENTRÉES AU CITÉLIUM

O 62 388 ENTRÉES SCOLAIRES ET CLUBS PAYANTS (dont 44 291 scolaires et 18 097 entrées clubs résidents)

UNE AUGMENTATION DE FRÉQUENTATION DE 15,05 % (154 125 ENTRÉES EN 2022)

Évènements

- Organisation de la semaine Olympique et Paralympique en partenariat avec les associations et clubs sportifs
- Co-organisation de l'Ekiden des Fables avec l'Athlétique Club de Château-Thierry
- Courses longues « Terre de Jeux » des écoles du territoire sur les communes de Neuilly Saint Front,
- Fère-en-Tardenois et Courtemont-Varennes (1520 élèves
- et 22 écoles ont pu y participer)
- Organisation de la journée olympique et paralympique au centre aquatique Citélium en partenariat avec notre délégataire Récréa (8 clubs participants)
- Co-organisation de la journée vélo en direction des accueils de loisirs du territoire: 700 enfants ont pu y participer

Paris 2024

• Démarches actives en vue d'accueillir une délégation étrangère au dojo HAJIME de Fère-en-Tardenois

Projets

- Poursuite du projet de construction d'un clubhouse près des courts de tennis à Fère-en-Tardenois
- Étude de l'opportunité de doter le territoire d'un équipement structurant intégrant un mur d'escalade
- Signature d'une convention de partenariat avec
- Sarah Léonie Cysique et Cédric Nanquin pour le parrainage de l'agglomération avant les JO de 2024
- Réunions trimestrielles de travail avec le prestataire Récréa pour le pilotage de la DSP Ciétlium

FOCUS VIE ASSOCIATIVE

- Organisation de trois forums des associations (Neuilly-Saint-Front, Fère-en-Tardenois et Condéen-Brie : 46 associations présentes)
- Mise à disposition des équipements sportifs de l'agglo en faveur de 24 associations sportives du territoire
- Mise à disposition du complexe aquatique Citélium: 300 à 400 heures mensuelles de lignes d'eau pour les clubs de natation, triathlon, plongées subaquatiques et 150 heures par an de mise à disposition

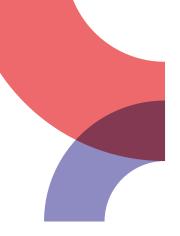
du bassin d'apprentissage pour les établissements médico-sociaux soit 80 000 € par an financés par l'agglo

Accompagnement financier aux initiatives associatives

Une enveloppe d'aide aux projets associatifs culturels, sportifs et de loisirs d'un montant de 132 000 € qui a contribué au financement de 41 projets :

- 23 projets culturels (ou de loisirs)
- 13 projets sportifs
- 5 projets divers





PRATIQUES CULTURELLES

Les pratiques culturelles s'articulent sur notre territoire autour du centre culturel Camille Claudel et de l'école de musique multi-sites.

Le centre culturel Camille Claudel, au cœur de Fère-en-Tardenois, offre une vaste palette d'activités à tous âges: danse, enseignement artistique ou encore lecture et informatique. C'est aussi un lieu de rencontre et d'apprentissage avec sa médiathèque et son espace public numérique. Il est doté d'une antenne de l'école de musique multi-sites qui dispense l'enseignement des musiques traditionnelles et actuelles, permettant l'éveil des plus petits, l'apprentissage individuel et en groupe à Fère-en- Tardenois, Neuilly-Saint-Front et Crézancy-Jaulgonne.



COURS ET PRATIQUES

ARTISTIQUES

1 FESTIVAL O



1 ATELIER O

3 CONCERTS O

2 SPECTACLES ○

(2 DE RENTRÉE DEVANT LES ÉCOLES ET 1 DE CLÔTURE À L'ESPACE COMMUN)

INITIATION À LA GRAVURE

Saison culturelle

87 ÉLÈVES à CRÉZANCY/JAULGONNE

O ARTS PLASTIQUES 41 ÉLÈVES

O DANSE **20 ÉLÈVES**

O THÉÂTRE 11 ÉLÈVES

Lors de la saison culturelle 2022-23, nous avons accueilli à l'Espace Commun 9 spectacles. On comptabilise 965 entrées dont 197 entrées scolaires, soit une recette de 9417 ϵ .

À cela s'ajoute le concert de rentrée, pour lequel nous avons accueilli 616 personnes (entrée gratuite).

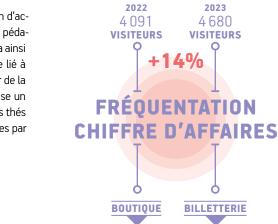


LESMUSÉES

Musée du Trésor de l'Hôtel-Dieu

AMÉNAGEMENTS

• Les travaux de réfection des façades du pavillon d'accueil contenant la billetterie-boutique, l'espace pédagogique et les bureaux sont achevés. La façade a ainsi révélé de belles sculptures et décors d'un style lié à celui du XVII^e siècle et du XIX^e siècle. A l'intérieur de la boutique, le salon de thé a pris forme et propose un espace élégant et agréable pour venir gouter les thés et boissons parfois inspirés des tisanes préparées par les Sœurs Augustines.



OUVERTURE
Du 1er avril
au 31 octobre:
du mercredi au dimanche.
Et du 1er novembre
au 31 mars:
du mercredi au samedi.





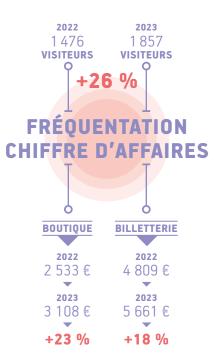
Maison de Camille et Paul Claudel

OUVERTURE Du 2 mai au 31 octobre: du mercredi au dimanche de 10h30 à 12h30

et de 13h30 à 18h.

ÉVÈNEMENTS ET MÉDIATION

- La nuit des musées en musique avec le duo Leï (59 visiteurs)
- La projection du film « L'annonce faite à Marie » d'Alain Cuny dans l'église voisine (30 visiteurs)
- La soirée théâtre « Impromptus » avec la Compagnie Uni Vers (46 visiteurs)
- Le dépôt par la Ville de Château-Thierry d'une œuvre de Camille Claudel représentant Ferdinand de Massary
- L'exposition de photographies des œuvres de Camille Claudel se trouvant au Musée Claudel (Nogent-sur-Seine)
- Les cours de yoga avec introduction culturelle



Musée de la Mémoire de Belleau 1914-1918

EXPOSITIONS TEMPORAIRES

OUVERTURE
Du 8 mai
au 11 novembre.
Visite libre.

- Le parcours de Julian Applegate, soldat US Marine ayant combattu à Belleau
- « Les Amérindiens pendant la Grande Guerre » (prêt d'objets du Musée de Meaux)
- Les photographies de la Grande Guerre par Béatrice Dahm

ÉVÈNEMENTS ET MÉDIATION

Les événements marquants ont été:

- Le Memorial Day le 28 mai (377 visiteurs)
- Les Journées européennes du Patrimoine (114 visiteurs)
- La commémoration du 11 novembre avec la présentation d'un taxi de la Marne (141 visiteurs)

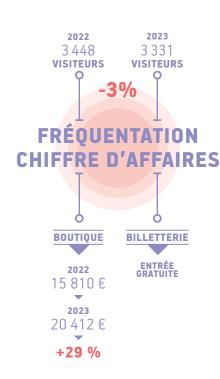
ANIMATIONS

- Le Bivouac des Poilus de la Marne les 22 et 23 juillet (367 visiteurs)
- Le concert sympathique Piano/banjo le 17 septembre (20 visiteurs)

DES VISITEURS INTERNATIONAUX

24 nationalités différentes :

- 1965 Français,
- 1309 Américains,
- 38 Belges.
- Viennent ensuite les Pays-Bas, le Royaume-Uni et l'Allemagne





SANTÉET MÉDICO-SOCIAL

Les services de soins à domicile s'adressent à l'ensemble des habitants du territoire et particulièrement ceux présentant un handicap ou atteints de pathologies chroniques ou encore âgés de plus de 60 ans.

De manière ponctuelle ou spécifique, chacun peut avoir besoin d'une prise en charge particulière, quel que soit son âge ou sa catégorie sociale. C'est pourquoi les services médico-sociaux de l'agglo proposent différentes prestations, conçues pour répondre aux attentes des habitants.

- · Portage des repas
- Service d'aide et d'accompagnement à domicile
- Service des soins infirmiers à domicile

La santé

Le territoire fait face à des problématiques de santé dont la prise en charge appelle la construction d'une dynamique pleinement partagée, menée par la collectivité. Le maillage des maisons de santé est composé de celles de Jaulgonne, Condé-en-Brie et Fère-en-Tardenois. L'extension et les aménagements des maisons de santé de Fère-en-Tardenois et de Condé-en-Brie ont été réalisés

en 2023. En 2022, les études et maîtres d'œuvre ont été sélectionnés. Ce maillage se trouve incomplet par l'absence de maison de santé à Neuilly-Saint-Front. Le besoin quant à lui est extrêmement fort depuis la cessation d'activité du médecin de la commune. Le projet ne peut avancer sans avoir un médecin pour le porter. L'agglomération y travaille activement.

LES DIFFÉRENTES SENSIBILISATIONS
MENÉES EN 2023 SUR LE TERRITOIRE
ADVEMBER
LE CONTRE LE

MISE EN PLACE DU RENDEZ-VOUS MENSUEL POUR LES AÎNÉS

MARS

SENSIBILISATION ET PRÉVENTION DU CANCER DU SEIN

OCTOBRE ROS

SENSIBILISATION ET PRÉVENTION DU CANCER DE LA PROSTATE SENSIBILISATION ET PRÉVENTION CONTRE LE SIDA AUPRÈS DU GRAND PUBLIC ET DANS UN LYCÉE PROFESSIONNEL

Le Service de Soins Infirmiers à domicile

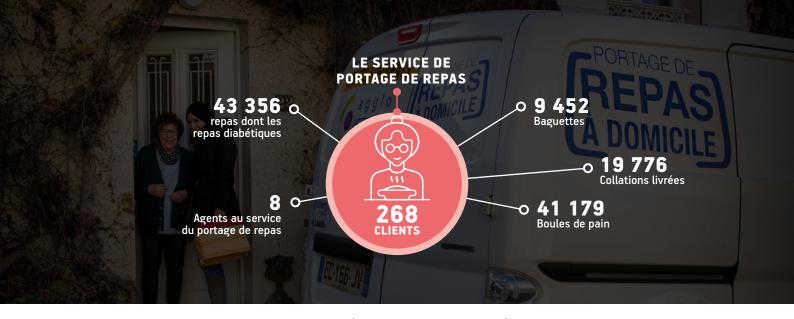
près de 100 usagers.

Notre service de soins infirmiers à domicile (SSIAD) permet de prévenir une hospitalisation ou différer une entrée en institution, d'accélérer un retour au domicile dans de bonnes conditions à la suite d'une hospitalisation ou de continuer à vivre à domicile en recevant des soins adaptés et de qualité.

La capacité actuelle est de 71 places pour personnes âgées et 3 places pour personnes handicapées. Le Service de Soins Infirmiers à domicile de la Communauté d'agglomération a accompagné en 2023

97 usagers âgés et 3 usagers handicapés dont 35 nouveaux usagers pris en charge

26



Le service de portage de repas

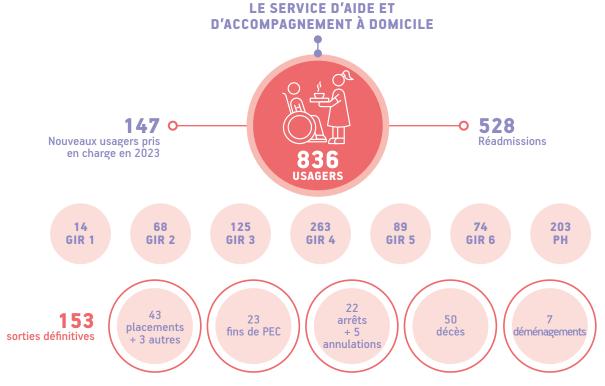
Le fonctionnement du service de portage de repas (livraison quotidienne) est destiné à apporter au-delà du plateau-repas, une présence quotidienne auprès des personnes âgées et des personnes handicapées qui pour certaines se trouvent isolées. Le service du portage des repas permet de maintenir des liens sociaux pour bénéficiaires ayant peu ou pas de visite.

Le service d'aide et d'accompagnement à domicile

Les services d'aide et d'accompagnement à domicile assurent, au domicile des personnes, ou à partir de leur domicile, des prestations de services ménagers et des prestations d'aide à la personne pour les activités ordinaires de la vie et les actes essentiels lorsque ceux-ci sont assimilés à des actes de la vie quotidienne. Ces prestations s'inscrivent dans un projet individualisé

d'aide et d'accompagnement élaboré à partir d'une évaluation globale des besoins de la personne.

Elles concourent au soutien à domicile, à la préservation ou la restauration de l'autonomie dans l'exercice des activités de la vie quotidienne, au maintien et au développement des activités sociales et des liens avec l'entourage.



^{*} GIR = "groupe iso-ressources", cela correspond au niveau de perte d'autonomie.

^{*} PH= personne handicapée * PEC= prise en charge



DISPOSITIF 100% EAC

Pour rappel, le dispositif 100% EAC à la Communauté d'agglomération de la région de Château-Thierry :

- 1 objectif : 100% des jeunes de notre territoire doivent avoir accès à une action d'éducation artistique et culturelle
- 3 ans pour atteindre notre objectif (de juillet 2019 à juillet 2022)
- 3 financeurs (la DRAC Hauts-de-France, l'agglomération et ses communes membres ayant délibéré en ce sens)
- 155 000€ de budget
- Plus de 12 000 jeunes concernés, entre 3 et 25 ans

Tout comme les 3 années précédentes, l'année 2023 s'est déroulée dans la poursuite des résidences-missions et de la possibilité pour les enseignants, acteurs culturels, personnels des centres de loisirs de déposer des fiches projets pour obtenir des financements pour mener à bien leurs projets culturels.

Les résidences missions

3 résidences d'artistes ont eu lieu du 30 janvier au 19 mai 2023

Thomas Zuani

Comédien et metteur en scène qui proposait de travailler sur la réappropriation d'une œuvre classique, en l'occurrence, Les Métamorphoses d'Ovide.

Durant sa présence sur le territoire, il a pu rencontrer et travailler avec **1158 enfants** dont une majorité d'enfants en collège (521) et primaire (360).

Il a mené **25 projets** allant des initiations de pratique théâtrale au projet d'éloquence, en passant par les stages de théâtre et les lectures musicales.

Lei

Duo composé de Laurène Barnel et Carine Habauzit, toutes 2 chanteuses de polyphonies qui avaient postulé pour la thématique autour de la réappropriation du patrimoine culturel local.

Ensemble, elles ont pu aller à la rencontre de **1887 jeunes** du territoire dont une majorité entre les maternelles et les crèches (public qui avait jusqu'alors été peu touché par le dispositif).

24 projets durant leur résidence ont été menés et se répartissent entre initiation au chant, accompagnement à la sieste ou ateliers de composition.

Laurence de Leersnyder

Artiste plasticienne qui avait été choisie pour la thématique autour de la sensibilisation à la protection de l'environnement.

Elle a touché **556 jeunes,** dont une majorité en maternelles (272) et primaires (162).

Elle a mené **21 interventions** et notamment des ateliers empreintes d'argile, herbiers, cyanotypes, antotypes.

Les fiches projets

29 projets ont été déposés et 14 ont reçu un avis favorable (budget 70 000€).

Dans les partenaires culturels, nous pouvons citer l'œil Miroir, Sophie Marchand, les médiathèques de Château-Thierry et Fère-en-Tardenois, la Mascara, 10th Records, la beauté du geste, l'Echangeur, Alis...

726 enfants ont pu en bénéfi<mark>cier dont 131 maternelles,</mark> 88 primaires, 256 enfants de <mark>niveau collège et</mark> 242 en niveau lycée.



Mise à jour régulière de la partie blog mais aussi des différentes rubriques en lien avec le dépôt des fiches projet.

L'envoi de la newsletter a repris en janvier 2023 suite au changement de coordinateur.

Évolution du Dispositif 100% EAC vers un CLEA (Contrat Local d'Education Artistique)





DÉCHETS

La Communauté d'Agglomération est compétente pour la collecte des déchets ménagers et assimilés. La compétence traitement a été déléguée à Valor'Aisne, syndicat de traitement des déchets ménagers de l'Aisne qui assure les opérations de tri, compostage, enfouissement et transport des déchets depuis les quais de transferts ainsi que le traitement des déchets issus des déchèteries.

La compétence collecte est exercée via des marchés publics passés avec différents prestataires. Le gardiennage et la livraison des bacs est assurée en régie. Au total le service déchets regroupe 28 agents.

Événements marquants de l'année

La réduction des déchets

Les ordures ménagères ont diminué de près de 11% entre 2022 et 2023! C'est une réussite qui s'explique par un tri plus important puisque les déchets recyclables collectés sont en légère augmentation, mais surtout par la mise en place de gestes de réduction des déchets; notamment le compostage avec 320 composteurs mis à disposition en 2023.

La plus faible utilisation du service de collecte en porte à portes

Cela implique une utilisation du service plus faible. En effet, en 2023, 89% des ménages ont présenté leur bac moins de 26 fois à la collecte (26 levées incluses dans le forfait de l'abonnement déchets service) et 40% des ménages l'ont présenté 12 fois ou moins (12 levées maximum pour pouvoir prétendre au bonus). De même, les usagers desservis par les points d'apport volontaire ont réduit l'utilisation du service. C'est un constat important qui signifie que les messages du forfait de l'abonnement déchets service et du bonus ont été entendus. Cela permettra d'optimiser le service de collecte des ordures ménagères.

Nombreux sont aussi les usagers qui ont drastiquement réduit leur production d'ordures ménagères, bien en deçà des 12 levées annuelles. Ces efforts se traduisent par une réduction des coûts de traitement des ordures ménagères. Mais gardons à l'esprit que tous les déchets ont un coût pour la collectivité: les ordures ménagères, mais aussi les déchets recyclables, les déchets apportés en déchèterie, etc. La facture permet de financer l'ensemble du service déchets!

La facture de l'abonnement déchets service

On l'a vu, depuis le 1er janvier 2023, elle est venue bouleverser les habitudes des usagers. Si auparavant, la contribution au service déchets était peu visible pour la plupart d'entre eux, chacun reçoit désormais une facture spécifique. En indiquant à chacun ce que représente le coût du service, elle nous incite tous à être plus attentif à la façon dont nous gérons les déchets au quotidien. 49 391 factures ont été envoyées en 2023, donnant lieux à de nombreux échanges avec le service : 8 923 appels, 4 905 mails et 799 visites.

Collectes des déchets amiantés

À la suite de la mise en place de la filière depuis septembre 2022, 2 collectes ont eu lieu en 2023 à Château-Thierry et Neuilly-Saint-Front, pour rendre service à 40 usagers.

Ainsi, 6,246 tonnes d'amiante ont été collectées et les frais de participation des usagers ont permis de recouvrer 3 517 €.

Lavage surfacique des points d'apport déchets en interne

L'acquisition d'une station de lavage (autolaveuse sur remorque) permet désormais de réaliser le lavage surfacique des points d'apport déchets en interne, avec ainsi une plus grande réactivité et un ajustement en fonction de l'état de ces derniers.



Indicateurs techniques



PRÉVENTION

SOUTIEN AU COMPOSTAGE

avec 17 sites de compostage collectif

en fonctionnement en 2023,

sites de compostage autonome en établissement, aides à l'acquisition d'un composteur, aides à l'acquisition d'un lombricomposteur,

6 aides à l'acquisition de broyeurs et

42 aides pour les protections lavables

(dont 1 crèche privée et 1 assistante maternelle).

118 animations scolaires

56 animations tout public



7 visites en porte à porte

14 suivis de pré-collecte Au total, ce sont

5 420 personnes sensibilisées

à la réduction et au tri des déchets sur le territoire en 2023.



PRÉCOLLECTE

2 229 dotations de bacs

1 959 échanges

946 retraits

248 réparations

1 prestation de lavage des bacs et

1 lavage surfacique des points d'apport déchets (le lavage ayant ensuite été repris en interne avec l'acquisition d'une station de lavage).

DÉCHÈTERIES



La fréquentation sur les 4 déchèteries et les points d'apport de végétaux est de **59 013** passages, dont

31 515 sur celle de Château-Thierry,

6 102 sur celle de Condé-en-Brie,

12 231 sur celle de Neuilly-Saint-Front,

6 160 sur celle de Villers-sur-Fère,

6 316 sur le point d'apport de végétaux d'Essômes et

620 sur celui de Gandelu.

10 385 appels pour les rdv d'accès aux déchèteries par téléphone et 41 692 connexions sur la plateforme de réservation en ligne.



CYCLEDEL'EAU

L'Agglomération exerce en direct les compétences relatives à la gestion des eaux usées depuis le 1^{er} janvier 2019 et des eaux pluviales depuis le 1^{er} janvier 2020.

C'est parti pour le schéma directeur d'assainissement des eaux usées et de Gestion des Eaux Pluviales Urbaines (GEPU)

En avril 2023, le schéma directeur d'assainissement a commencé. Cette étude réglementaire à l'échelle du territoire se terminera en fin d'année 2025 par un plan d'investissement.

Cette étude permettra de :

- Connaitre les patrimoines d'assainissement (eaux usées et eaux pluviales), pour identifier leur adéquation aux contraintes environnementales et diagnostiquer leurs fonctionnements,
- Établir les zonages eaux usées et eaux pluviales qui définissent à l'échelle de chaque parcelle communale le type d'assainissement et de gestion des eaux

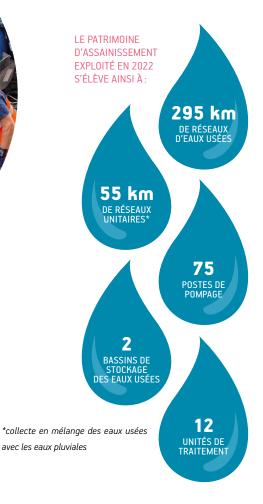
pluviales à mettre en œuvre.

- Établir un programme pluriannuel d'investissements et hiérarchiser les actions.
- La première phase de l'étude commence à se voir sur le territoire, à travers le marquage des différents réseaux sur les voiries.

Dans l'objectif de garantir un accès à un maximum de prestataires, sa réalisation a été divisée en lots géographiques homogènes tant sur le plan de l'occupation du territoire que des rivières:

Assainissement des Eaux usées (collecte et traitement)





La compétence eaux usées est exercée en direct par la régie communautaire d'assainissement qui comprend 35 agents dont 25 agents de terrain et d'exploitation qui assurent également une astreinte 7 jours/7 et 24 heures/24.

Le périmètre d'intervention de la régie d'assainissement est resté constant sur l'année 2023.

Le patrimoine d'assainissement exploité en 2023 s'élève ainsi à 295 km de réseaux d'eaux usées, 55 km de réseaux unitaires (collecte en mélange des eaux usées avec les eaux pluviales), 75 postes de pompages, 2 bassins de stockage des eaux usées et 12 unités de traitement.

Les communes de Crézancy et Mézy-Moulins sont exploitées en délégation de service public jusqu'au 31 décembre 2025 par la société Véolia.

Les communes d'Azy-Sur-Marne et Bonneil, sont également en DSP jusqu'au 28 février 2026.

Études et travaux en ANC :

dans les communes de : Bézu-Saint-Germain, Bonnesvalyn, Coulonges-Cohan, Epaux-Bézu, Étrepilly, Fresnes-en-Tardenois, Latilly, Le Charmel, Saponay, Sommelans, Villeneuve-sur-Fère, Seringes-et-Nesles, Vézilly.

Collecte des eaux usées

Au niveau des raccordements existants sur la structure de collecte:

- 332 habitations ont fait l'objet de contrôles de conformité à l'occasion de ventes dont 75,3% se sont avérées conformes
- 4 conventions de délégation de maîtrise d'ouvrage ont été signées avec les particuliers pour la mise en séparatif des eaux usées et des eaux pluviales de leur habitation. Fin 2023, 35 maisons individuelles étaient mises en conformité, l'opération se poursuivant sur 2024
- 30 nouvelles habitations ont été raccordées sur les réseaux de collecte

Les réseaux de collecte ont fait l'objet de :

- 80 426 km de curage préventif par les équipes de la Régie
- 75 interventions d'urgence essentiellement pour des débouchages de branchements (notamment par des lingettes) ou des canalisations engorgées
- Plusieurs réparations sur les réseaux (y compris les investigations préalables par des inspections télévisées de 5911 ml de collecteur) allant du recèlement de regards d'assainissement à la réparation de casses de réseaux avec ouvertures de voiries ou trottoirs pour un montant total facturé de 149 053 € HT

Les stations d'épurations qui traitent les eaux usées

Les réseaux de collecte véhiculent les eaux usées de 34 000 abonnés vers 12 unités de traitement. Ces ouvrages de traitements présentent des capacités et des procédés de traitement très différents entre la station d'épuration Pierre Lemret située sur la commune de Château-Thierry d'une capacité de 46 000 Equivalents Habitants et les stations d'épuration qui traitent moins de 100 Equivalents Habitants.

La station d'épuration Pierre Lemret :

- 1 598 768 m³ d'eaux usées traitées en 2023
- 2 570 tonnes de boues brutes produites en 2023
 Après chaulage ces boues sont valorisées par épandage en agriculture sur la période estivale par une société prestataire (SEDE)

En 2022, le traitement des boues de la station d'épuration Pierre Lemret a été arrêté, nécessitant la location d'une unité de traitement mobile des boues pour un total de 515 170 € HT en 2023

- Réception des matières de curage des réseaux (215,3 m³ en 2023) et des matières de vidanges de fosses septiques (251,3 m³)
- Les sables qui, après nettoyage, sont valorisés en tant que sable de remblais pour un 35,2 tonnes
- Le laboratoire de la station d'épuration de Château-Thierry réalise les analyses et les bilans de fonctionnement de l'ensemble des stations d'épuration soient 87 bilans de contrôles de fonctionnement des installations et plus de 500 analyses réalisées en 2023

Assainissement Non Collectif (ANC)

Dans le cadre de ses missions, la régie d'assainissement réalise les contrôles des installations :

- 213 contrôles ventes réalisés en 2023
- 54 contrôles de bonne conception et d'implantation qui ont lieu lors de la création d'installations neuves ou de réhabilitation d'installation existantes
- 38 contrôles de bonne exécution sur des travaux de création d'une installation neuve ou de réhabilitation d'installation existantes
- Les opérations relatives à l'ANC sont détaillées en 3 (dispositifs contractuels avec l'Agence de l'eau Seine Normandie)

Les travaux d'investissements, sur l'année 2023

Mise en séparatif de réseaux d'assainissement unitaires: l'opération consiste en la création de réseaux neufs de collecte des eaux

usées (avec réhabilitation du réseau existant devenu collecteur d'eaux pluviales) et concerne 10 rues réparties en 3 secteurs

Secteur 1 (Château-Thierry)	Secteur 2 (Chierry)	Secteur 3 (Château-Thierry)
Rue Adrien Gourlet	Rue de Varolles	Rue de Tillancourt
Rue Charles Guérin	Rue des Mariniers	Rue des Fusiliers
Rue des Pensées	Rue des Sablons	Ruelle Tortue
	Rue du Castel	

La Communauté d'agglomération assure également la maitrise d'ouvrage de la mise en conformité de 188 branchements privés afin de séparer les systèmes d'assainissement des eaux urbaines des systèmes de collecte des eaux pluviales au sein de parcelle privée.



URBANISME

Élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal valant Programme Local de l'Habitat (PLUIH)

L'Agglomération poursuit l'élaboration du PLUIH, document de planification stratégique indispensable à un développement équilibré à l'échelle du territoire. L'année 2023 a été consacrée à l'élaboration du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) et à sa traduction sous la forme d'un premier projet de zonage. La démarche est menée en étroite collaboration avec les 87 communes membres, qui ont été invitées à participer à différents temps de travail en 2023 :

- 2 conférences des Maires
- 7 ateliers de travail
- plus de 150 rencontres communales : chaque commune a été rencontrée une ou deux fois pour travailler sur le projet de zonage.

Une série de 4 réunions publiques a été organisée à Condé-en-Brie, Etampes-sur-Marne, Fère-en-Tardenois et Neuilly-Saint-Front pour présenter les grandes orientations du PADD.

Évolution des documents d'urbanisme communaux

Pendant la durée de l'élaboration du PLUIH, l'Agglomération est compétente pour poursuivre les procédures d'élaboration ou d'évolution des documents communaux.

Le service a réalisé en interne les dossiers de modifications simplifiées des Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) communaux et assuré le suivi et la publication sur le Géoportail de l'urbanisme des procédures:



APPROBATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME de Courtemont-Varennes,



3 PROCÉDURES APPROUVÉES EN 2023 : modifications simplifiées des PLU de Beuvardes, de Fère-en-Tardenois et de Neuilly-Saint-Front,



15 PROCÉDURES DE MISES À JOUR DES ANNEXES DE DOCUMENTS D'URBANISME: cartes communales d'Artonges, de Baulne-en-Brie, Bonnesvalyn, Monthurel, PLU de Beuvardes, Bézu-Saint-Germain, Coulonges-Cohan, Epaux-Bézu, Condé-en-Brie, Crézancy, Fère-en-Tardenois, Mézy-Moulins, Mont-Saint-Père, Saint-Eugène, Vézilly,



1 PROCÉDURE DE MODIFICATION DU PLU DE CHÂTEAU-THIERRY en cours pour permettre la réalisation d'un projet touristique.

Transformation de la Zone de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager (ZPPAUP) de Château-Thierry en Aire de Mise en valeur de l'Architecture et du Paysage (AVAP)

La commune de Condé-en-Brie est couverte par une Zone de Protection de Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager (ZPPAUP) approuvée en 1995. Sollicitée par la commune pour élaborer un Plan de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine, destiné à remplacer la ZPPAUP, trop ancienne, l'agglomération a confié au cabinet Ligaré Architecture et Patrimoine une mission d'accompagnement à l'élaboration du document.

Au cours de l'année 2023, un travail de diagnostic a permis de retracer l'évolution historique de la commune,

de réaliser un inventaire du patrimoine et de faire émerger les principaux objectifs poursuivis par le document. La démarche se poursuit avec l'écriture, en collaboration avec la commune et l'Architecte des Bâtiments de France, du règlement qui définira les prescriptions permettant d'accompagner l'évolution du patrimoine de Condé-en-Brie, dans une perspective de développement durable.

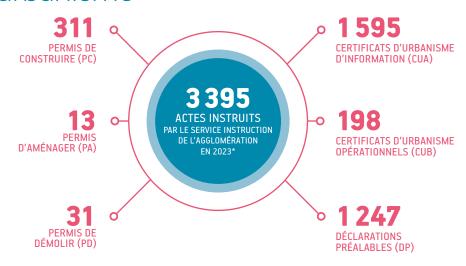
Révision du Règlement Local de Publicité de Château-Thierry

La Communauté d'agglomération a approuvé, en juillet 2023, le Règlement Local de Publicité de Château-Thierry qui définit la règlementation en matière d'enseignes, de pré-enseignes et de publicité sur le territoire de la commune.

Déploiement de la dématérialisation des autorisations d'urbanisme

L'agglomération a poursuivi le déploiement de la dématérialisation des autorisations d'urbanisme sur les 71 communes adhérentes au service d'instruction (52 communes de l'agglomération et 19 communes de la Communauté de communes du Canton de Charly-sur-Marne). 16 services consultables sont raccordés permettant des consultations sur les dossiers de façon dématérialisée. Elle a mis en place un Service de Saisine par voie Electronique (https://sve.sirap.fr) permettant le dépôt des demandes d'urbanisme par voie dématérialisée sur les 71 communes. 946 demandes ont été déposées via le téléservice en 2023.

Instruction des autorisations d'urbanisme



^{*}pour le compte des 71 communes adhérentes au service d'instruction (52 communes de l'Agglomération

et 19 communes de la Communauté de communes du Canton de Charly-sur-Marne)

Accompagnement des communes, des habitants et des professionnels par le service droit des sols

- 524 rencontres assurées par les instructeurs (le service reçoit sans rendez-vous le matin et sur rendez-vous l'après-midi),
- 123 rencontres avec l'Architecte des Bâtiments de France, qui a tenu 11 permanences à l'agglomération au cours de l'année 2023.



REVITALISATION CENTRE-VILLEET CENTRES-BOURGS

Objectifs : accompagner la ville centre et les bourgs centre dans leur renouvellement urbain afin de dynamiser l'ensemble du territoire et favoriser son attractivité.

Action Cœur de Ville

Depuis son lancement en 2018, le programme Action cœur de ville porte l'objectif de (re)mettre les habitants, commerces, services et activités dans les centres-villes. Il veille également à lutter contre l'étalement urbain, à mieux réguler l'urbanisme commercial périphérique et à « rebâtir » une ville plus naturelle et résiliente. La prolongation du programme pour la période 2023-2026 souhaite renforcer l'action menée par les villes en réponse aux défis majeurs des transitions écologique, démographique et économique.

Action cœur de ville représente une vitrine pour l'attractivité de la ville. Ce projet a permis de mettre en place un nouveau mode de fonctionnement avec les partenaires et créer un programme élaboré par et pour le territoire. Cette première partie du programme a mobilisé de nombreux crédits pour l'axe Habitat et a permis la création d'un nouveau poste (chef de projet financé),

un appui sur l'ingénierie décentralisée, une coordination avec les partenaires et la création d'un réseau entre chefs de projet ACV départementaux.

En 2023, la poursuite du dispositif a été lancée autour des axes suivants :

- de la réhabilitation à la restructuration : vers une offre attractive du centre-ville
- favoriser un développement économique et commercial équilibré
- développer l'accessibilité et les mobilités décarbonées
- aménager durablement l'espace urbain et mettre en valeur le patrimoine architectural et paysager
- constituer un socle de services
- le Quartier Gare
- les Entrées de ville

Convention Opération de Revitalisation de Territoire multisite

- 1 comité ORT
- Finalisation et signature et de la convention cadre ORT multisite (Château-Thierry, Condé-en-Brie, Fère-en-Tardenois et Neuilly-Saint-Front)



Poursuite du dispositif Petites Villes de Demain sur Fère-en-Tardenois et Neuilly-Saint-Front

- 1 comité de projet
- Élaboration de conventions Petites Villes de Demain: diagnostic, enjeux, plan d'action, échanges avec les services de l'État...
- Participation à la co-construction d'une formation de l'ANCT et du CNFPT à destination des chefs de projet Petites Villes de Demain.
- Les communes de Fère-en-Tardenois et Neuilly-Saint-Front bénéficient également du dispositif «centres-villes et centres-bourgs» de la région Hauts-de-France : candidature à l'appel à manifestation d'intérêt.
- Poursuite d'études et de diagnostic sur les deux communes : stationnement et mobilités, projet de restaurant sur Fère-en-Tardenois, réflexion sur la

- végétalisation du centre bourg de Neuilly-Saint-Front en partenariat avec le CAUE de l'Aisne...
- Suivi de l'OPAH-RU multisite, relais entre les villes de Fère-en-Tardenois et Neuilly-Saint-Front, la CARCT et Urbam Conseil.
- Requalification de la place Aristide Briand de Fèreen-Tardenois : démarche participative, définition du projet...
- Suivi des actions menées par la mairie de Fère-en-Tardenois dans le cadre de la mise en valeur de la sculptrice Camille Claudel.
- Réflexion sur la rénovation énergétique et la mise en accessibilité de la mairie de Neuilly-Saint-Front en lien avec la salle des chais : études de faisabilité, diagnostic thermique...



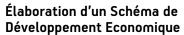


DÉVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Au cours de l'année 2023, deux chargés de mission ont été recrutés au sein du service développement économique, ce qui a permis de développer les actions s'inscrivant dans le projet de territoire.

Labellisation Territoire d'Industrie « Sud Aisne »

L'agglomération a fait après 5 années un bilan largement positif des actions engagées dans le cadre d'une première labellisation "Territoire d'industrie", en 2019. En 2023, l'agglo et la Communauté de communes de Charly-sur-Marne se sont regroupées dans le cadre d'une candidature à la phase 2 de ce programme d'Etat « Territoires d'Industrie ». Ayant pour objectif de redynamiser le tissu industriel local, le programme se base sur un plan d'actions à mener jusqu'en 2027, lequel fut élaboré et sera porté par les différents acteurs participants (élus, industriels, chambres consulaires). Labellisé depuis le 9 novembre 2023, le Territoire d'Industrie « Sud Aisne », délimité par le PETR qui a porté la candidature pour les deux territoires.



L'agglomération a débuté en fin d'année 2023 l'élaboration d'un Schéma de Développement Economique, qui aura notamment pour objectif de proposer de nouveaux éléments à incorporer aux thématiques actuelles du développement économique du territoire. Il permettra de définir de nouvelles orientations opérationnelles en lien avec les parties prenantes, concourant ainsi à une vision partagée du développement du territoire.

Action en faveur de l'Économie Sociale et Solidaire

l'agglo, le collectif ESS Sud Aisne a organisé le 16 novembre 2023 une manifestation à La Biscuiterie afin de sensibiliser les élus du Sud de l'Aisne aux enjeux de l'Economie Sociale et Solidaire. Cette action réunissant une quarantaine de personnes (élus et acteurs de l'ESS) visait notamment à encourager une participation inclusive des entités locales dans la promotion et le soutien des initiatives solidaires.

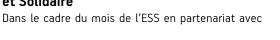
Objectif « zéro artificialisation nette »

Pour préparer à cet objectif notamment en matière de développement économique, des réunions de concertation ont été menées par le service développement économique avec les entreprises et les maires des communes concernées.

28 visites d'entreprises ont été effectuées à l'initiative de la collectivité.

12 projets d'entreprises sur l'ensemble du territoire ont été suivis et accompagnés pour l'obtention de financements par celles-ci. Nous pouvons citer notamment :

- Redéploiement de la scierie Crozat à Neuilly-Saint-Front
- Installation prochaine du centre de production de Textiles d'avenir à Fère-en-Tardenois
- Extension des Edition Serge Mouille à Bézu-Saint-Germain
- · Valorisation du site du Lagon Bleu à Latilly.



Études, aménagement et commercialisation des fonciers

- Promesse de vente de 5 terrains sur les 6 disponibles de l'emprise de 3 hectares aménagée par l'agglo en 2022 au sein de la zone de l'Omois, à des entreprises industrielles, artisanales ou du BTP.
- Aménagement d'un futur site logistique par l'entreprise AREFIM sur son terrain de 13 hectares de la zone de l'Omois.
- Nouveau site de la société FM Logistic sur la zone de l'Omois : l'agglo a accompagné cette enterprise en partenariat avec les services de l'Etat pour la délivrance d'une Autorisation d'Exploiter en début d'année 2024.
- Étude juridique sur le type de concession

- d'aménagement à mettre en œuvre en vue de la création de la future ZAC de l'Omois Est à Bézu-Saint-Germain (23,6 hectares) a été lancée.
- Candidature de la future zone de l'Omois Est pour la démarche « sites clés en main France 2030 ».
- Étude stratégique sur les zones d'activités de l'agglomération : les élus ont mené une réflexion sur les possibilités d'aménagement de l'ensemble des terrains disponibles à proximité de l'échangeur autoroutier de Château-Thierry, notamment entre l'autoroute et la ligne TGV (« Omois Sud »).
- État des lieux de l'ensemble des zones d'activités présentes sur le territoire afin d'identifier les



- points d'amélioration dans différents domaines comme les mobilités, la signalétique ou encore l'esthétisme et la végétalisation. Cela a permis de procéder à la création et à la mise place d'un plan d'actions.
- Candidature de l'agglo au programme « Plan de transformation des zones commerciales » au sein du dispositif « Entrées de ville » auquel Château-Thierry a été l'une des premières villes candidates. Plus précisément, les enjeux visent à transformer la zone d'activités de l'Europe à Château-Thierry en
- améliorant la cohérence des espaces.
- Étude de trafic a menée en 2023 par l'agglo en préparation de l'étude de faisabilité lancée par la SANEF en fin d'année pour la création possible d'un diffuseur autoroutier dans le Tardenois.
- Inventaire foncier des zones d'activités économiques (ZAE) du territoire: pour répondre à l'obligation imposée aux collectivités territoriales par la Loi Climat et Résilience, la Banque des Territoires a réalisé en 2023 un « atlas ».

Formation et enseignement

- P Soutien à l'Union des Industriels du Sud de l'Aisne (UISA) : L'agglomération a poursuivi son soutien à l'UISA, traduit par une subvention de 30 000 € en 2023, pour la création d'une école de production. Le 4 décembre 2023, la Prod'Factory a été inaugurée à Epaux-Bézu. Les 11 élèves de la première promotion préparent un CAP Usinage en 2 ans.
- 3° édition du salon « Osez l'Industrie » :

 Accompagnée par l'agglo, l'UISA a organisé la troisième édition de ce forum qui s'est déroulé pendant la semaine du 4 au 8 décembre 2023 autour des locaux de la Prod'Factory. Cet événement a rassemblé plus de 1000 jeunes qui ont fait le déplacement pour découvrir et dialoguer avec 40 entreprises et 10 centres de formation dans le domaine de l'industrie.
- · Accompagnement à l'installation des Apprentis

- d'Auteuil qui se sont installés en 2023 sur le territoire de la communauté d'agglomération, à Fossoy, pour y débuter le programme Boost Insertion visant à accompagner des jeunes à construire leur projet professionnel. L'agglo a notamment revu en conséquence son plan de desserte de bus afin de permettre aux jeunes de rejoindre leur lieu de formation.
- La licence Gestion des Organisations en alternance (3 ans) mise en place en 2022 au lycée
 Jean de La Fontaine en partenariat avec le CNAM a
 vu la poursuite de son cycle avec la 2º année de sa
 première promotion.
- Soutien au CFA de Château-Thierry menacé de fermeture



Pour le commerce, la manager des centres-villes a poursuivi ses actions en faveur de la plateforme numérique www.achetezachato.fr, ainsi que pour la dynamisation des commerces de Château-Thierry et des centres-bourgs.

- Gratuité de la plateforme d'achats locale : Face à la baisse du nombre de commerçants adhérents, la manager de centre-ville a proposé la gratuité de la plateforme numérique pour les adhérents pour une période de 6 mois (jusqu'au 1^{er} mai 2024). Approuvée par les élus, cette décision a également permis d'adapter l'offre des chèques cadeaux et d'offrir la possibilité aux commerces d'avoir une vitrine virtuelle. 15 commerçants ont rejoint la plateforme Achetezachato depuis le démarrage de la gratuité.
- Formation numérique à destination des commerçants: Le cycle des formations au numérique s'est poursuivi en 2023 avec la participation de 16 commerçants sur les 2 sessions de septembre et octobre (« Comment développer votre communication et votre visibilité sur internet ? » et « Comment booster son activité professionnelle avec Facebook et Instagram ? »).

- Enquête sur les habitudes de consommation :

 Dans une optique de mieux répondre aux besoins réels des habitants un large « Sondage Commerce de centre-ville » a débuté à Château-Thierry en novembre avec une enquête diffusée dans les commerces de l'agglomération, dans le magazine et sur les réseaux web de l'agglomération (enquête disponible en ligne).
- · Accompagnement des associations de commerçants : La manager des centres-villes a poursuivi son implication en assistant des associations de commerçants et artisans du territoire tout au long de ses permanences locales. Citons notamment l'accompagnement matériel et financier de « l'Association des Professionnels de Coincy » pour sa première « Grande fête paysanne » le 20 août, et de la nouvelle « Association des Commerçants et Artisans Frontonnais » (ACAF) pour l'organisation du « Marché de Noël » de Neuilly-Saint-Front, le 9 décembre 2023. Environ 200 commerces ont été accompagnés directement en 2023 par la manager des centres-villes pour des conseils sur les dispositifs, comme l'aide à la recherche ou à la cession de locaux, et sur la formation.





HABITAT

L'OPAH-RU sur le centre-ville de Château-Thierry

À Château-Thierry, pour l'année 2023 :

- le suivi-animation, à charge de l'Agglo, se porte à 47 028 € TTC (financé à environ 50 % par l'ANAH),
- les aides aux propriétaires occupants (P0) et propriétaires bailleurs (PB), octroyées par l'agglomération, représentent 5 048 €. Elles avaient été estimées à 44 100 € dans la convention ANAH (25 000 € pour les P0 et 19 100 € pour les PB)

3 dossiers ont été déposés dans l'enveloppe budgétaire 2023. Les dossiers sont complexes et longs à finaliser avant de pouvoir les déposer à l'ANAH. Il a été décidé, compte tenu des dossiers attendus, de prolonger le dispositif pour une année supplémentaire, par le biais

d'un avenant à la convention initiale avec l'ANAH. Les travaux réalisés dans le cadre de ce dispositif (213 691 € pour 2023) sont très souvent réalisés par des entreprises locales, ce qui génère une économie locale vertueuse. Le contexte économique complexe a beaucoup ralenti le rythme de dépôt de dossiers (hausse du coût des matériaux, problématiques d'approvisionnement, contexte économique incertain).

2 comités de suivi, la participation au Salon de l'Habitat en mai et un comité de pilotage ont été réalisés pour l'année 2023.

L'OPAH RU de Condé-en-Brie, Fère-en-Tardenois et Neuilly-Saint-Front

Pour les communes de Condé-en-Brie, Fère-en-Tardenois et Neuilly-Saint-Front, la convention a été signée le 1^{er} novembre 2021. L'opération a démarré effectivement en 2022. octroyées par l'agglomération, estimées à 6 500 ϵ sont de **4 696 \epsilon**.

Ces dossiers, **pour quatre logements,** génèrent près de 94 185 € de travaux.

Quel montant?

Pour l'année 2023, le suivi-animation, à charge de l'Agglo, se porte à 54 036 € TTC (financé à environ 50 % par l'ANAH).

Les aides aux propriétaires occupants et propriétaires bailleurs, pour l'année **2023**, 2° année du programme, 2 comités de suivi délocalisés, la participation au Salon de l'Habitat organisé en mai et un comité de pilotage ont été organisés durant l'année.

la Conférence Intercommunale du Logement

La Conférence Intercommunale du Logement a pour objectif de:

- définir la politique intercommunale d'attribution de logements au sein du parc locatif social,
- · développer la mixité sociale,
- favoriser la coopération entre les bailleurs et les réservataires
- améliorer la transparence du dispositif pour les demandeurs.

Règlementaire, cette conférence a fait l'objet d'évolutions ces derniers mois.

Officiellement lancée par l'Agglo en février 2018, elle a été réellement activée en juin 2019 avec l'accompagnement du bureau d'études retenu Guy Taïeb Conseil.

Le Plan Partenarial de Gestion de la Demande et la cotation ainsi que la Convention Intercommunale d'Attributions ont été validés en 2022 et ont été actualisés lors de la plénière de 2023, pour une signature de la CIA et une effectivité de la cotation en novembre 2023 (règlementaire au 01/01/2024).

Le pouvoir de police spécial en matière d'habitat : les périls

Le pouvoir de police spéciale en matière d'habitat est détenu aujourd'hui par le Président de l'agglomération. Après requête du Tribunal Administratif d'Amiens, des expertises sont déclenchées en cas de suspicion de « péril imminent », entraînant un danger pour la sécurité publique. Ces expertises sont à la charge de la collectivité. Elles aboutissent à des arrêtés de mise en sécurité, imposant aux propriétaires des biens concernés de procéder à une mise en sécurité avant d'engager les réparations nécessaires.

En 2023, **3 expertises** ont été réalisées (2 à Château-Thierry, 1 pour Crézancy, pour plus de 4 302 € de frais d'expertise). A ces adresses s'ajoutent d'autres adresses pour lesquelles des courriers ont été envoyés aux propriétaires (avertissement permettant parfois de faire évoluer favorablement les choses avant d'en arriver au TA), courriers de rappel et aussi des courriers relatifs aux périls ordinaires sur la Ville centre.

Les garanties d'emprunt

L'Agglo peut apporter une garantie d'emprunt aux bailleurs sociaux, facilitant ainsi le financement et la création de logements sociaux sur le territoire. Parmi les bailleurs concernés, se trouvent Clésence, Plurial Novilia, le Foyer Rémois, ICF Habitat, l'OPAL, et Coallia. En 2023, aucune demande de garantie d'emprunt, n'a été déposée (ralentissement du rythme de construction de programmes).

Le PIG: Programme d'Intérêt Général

Le PIG s'apparente à une OPAH, mais concerne l'ensemble du département. Il permet aux propriétaires d'être accompagnés d'un point de vue technique et financier dans le cadre de travaux de réhabilitation. Une aide maximale (abondement) de 1 500 € par bénéficiaire éligible est ainsi octroyée (suivant l'éligibilité) par la Communauté d'Agglomération de la région de Château-Thierry.

Quel montant ? Une enveloppe annuelle de 31 000 € a été mobilisée. **Pour l'année 2023, le PIG a été**

prolongé. Une autre prolongation pour une durée d'une année sur l'année 2024 a également été votée par le conseil Départemental.

Pour l'année 2023, 21 dossiers ont été votés (donc 21 arrêtés attributifs de subvention), pour un montant total de 27 468 € de subventions attribuées. Les travaux engagés dans le cadre du PIG, pour notre territoire, sur l'année 2023, ont généré 559 757 € de travaux, sont souvent réalisés par des entreprises locales.

Le GUH (Guichet Unique de l'Habitat) et France RENOV'

Fin avril 2023, un conseiller en rénovation énergétique était recruté par l'Agglo pour renseigner, conseiller et aider les propriétaires du territoire désireux de s'engager dans un projet de travaux de rénovation énergétique (suite à la disparition de l'ALEC à qui cette mission avait été confiée).

Ce conseiller, identifié en tant que Conseiller France Rénov' est donc répertorié sur le site officiel Le service public de rénovation de l'habitat | France Rénov' (france-renov.gouv.fr)

En 8 mois d'activité, 272 demandes ont été traitées (et plusieurs dizaines de sollicitations initiales n'ont pas été explorées car sans suite).

Des propriétaires basés dans 65 communes sur les 87 que comptabilise notre territoire ont sollicité le conseiller en 2023.

Maisons de l'Agglo - France Services

Sur les 4 sites (Aiguillage, Condé-en-Brie, Fère-en-Tardenois et Neuilly-Saint-Front), pour l'année 2023 :

6946 démarches accompagnées ; pour près de 5574 usagers (2741 appels téléphoniques et 2833 rendez-vous/visites).

Près de 464 usagers sont ainsi reçus, en moyenne, chaque mois (appel ou RV). Un pic d d'activité a été atteint en mai dernier, avec près de 641 usagers.

Il convient d'ajouter à ces sollicitations les visites

d'usagers à l'Aiguillage, dans le cadre de ce qui était précédemment présenté comme le Point d'Accès au Droit évoqué par ailleurs (près de 2 030 usagers reçus à l'Aiguillage dont 1/3 pour le SPIP).

Il est à noter que la labellisation ouvre droit à une subvention annuelle de fonctionnement qui se porte, en 2023 à 35 000 ϵ .

Pour l'année 2023, la double-labellisation aura ainsi permis de percevoir 70 000 € de subvention.



DÉVELOPPEMENT AGRICOLE ET PROJET ALIMENTAIRE DE TERRITOIRE

L'agglomération de Château-Thierry conduit depuis plusieurs années, des avancées significatives en matière d'agriculture et d'alimentation, en partenariat avec les acteurs du territoire. Dès 2021, l'Agglo a décidé de s'engager avec la communauté de communes du canton de Charly-sur-Marne (C4) dans la dynamique d'un Projet Alimentaire Territorial (PAT) tourné autour des grands enjeux de la transition écologique et sociétale.

Organisation « défi zéro gaspi » entre collèges



Dans le cadre de son plan de lutte contre le gaspillage alimentaire et la gestion des déchets dans les collèges, le conseil départemental de l'Aisne a organisé, dans le cadre de la démarche du PAT du sud de l'Aisne, le défi zéro gaspi dans six collèges du territoire, du 12 au 16 juin 2023. Pour cette édition, le collège de la Faye de Condé-en-Brie a remporté ce défi avec 3.04g/convive. Les objectifs de ce défi étaient de permettre une prise de conscience par les élèves et les équipes de restauration.

Rencontre producteurs — acteurs de la restauration collective

Le 12 décembre 2023, a eu lieu la rencontre entre des producteurs locaux et les acteurs de la restauration collective. Le Chef Damien Dusquene, créateur du site 750g, a animé cet événement aux côtés des élèves du lycée hôtelier Saint-Joseph. Fédérer les producteurs locaux et les acteurs de la restauration collective hors

domicile est un enjeu prioritaire du PAT du sud de l'Aisne. Cette action a permis de créer des synergies entre les acteurs du territoire et développer les échanges directs entre producteur.rice.s et cuisinier.e.s afin de favoriser l'approvisionnement en produits locaux, dans le respect des objectifs de la loi EGAlim.





Remise du label Territoire Bio Pilote ou TBE

Les communes de Brecy et de Beuvardes ont été labellisées "Territoire Bio engagé" pour avoir atteint respectivement 10,69% et 27,13% de surfaces agricoles utiles cultivées en bio. Une cérémonie de remise de label a eu lieu le 26 mai 2023 à Brecy, en présence d'élus locaux afin de récompenser l'engagement de ces deux communes vers une agriculture biologique sur le territoire.

1^{ère} édition d'un week-end à la ferme

Dans le cadre des Journées Nationales de l'Agriculture, le service PAT a proposé un week-end portes ouvertes dans les exploitations agricoles du territoire les 17 et 18 juin 2023, avec une cérémonie officielle de lancement au lycée agricole de Crézancy le 14 juin. Cette initiative

qui sera désormais reconductible tous les ans sur notre territoire, visait à soutenir la visibilité des agriculteurs locaux et de provoquer la rencontre entre ces professionnels agricoles et citoyens.

Action foncière : installation de porteurs de projets agricoles

En partenariat avec les associations Terre de Liens et Bio Hauts de France (Bio HdF), l'Agglo travaille pour accueillir sur une superficie de 8,5ha des porteurs de projets intéressés et motivés pour développer un projet agricole viable sur le territoire. Un appel à candidatures a été lancé le 25 juillet 2023. Plusieurs réponses ont été reçues et analysées. C'est l'agriculteur Guillaume Rodier qui occupera les terrains à partir de janvier 2024 par le biais d'un bail rural environnemental.

Formation à destination des viticulteurs

Le 7 novembre 2023, la thématique de l'agroforesterie appliquée à la viticulture champenoise a été abordée lors d'une rencontre organisée par le PAT et animée par les conseillers viticoles de la chambre d'agriculture de l'Aisne. L'objectif de cet événement était de démontrer l'engagement de la filière viticole dans la transition environnementale au travers de quelques exemples.



Action de plantation de haies

Pour développer une agriculture plus respectueuse de l'environnement, et ce pour répondre notamment aux enjeux du dérèglement climatique, le PAT a participé à une action de plantation de 300 arbres dans les terres agricoles de Joseph et Fanny Peers situées à Montlevon. Cette pratique agricole extrêmement vertueuse pour

l'environnement est encouragée parmi les autres agriculteurs. C'est aussi une démarche éducative qui consiste à montrer aux enfants l'action réparatrice de plantation en faveur du maintien de la biodiversité agricole et de la qualité des paysages.

Actions de sensibilisation auprès des habitants en lien avec les services

En lien avec les services de l'Agglo, le PAT participe à des opérations de sensibilisation du grand public à une alimentation saine et durable, telles que la fête des légumes anciens (avec la proposition de recettes anti-gaspi à base de produits locaux et bio) ou une action de sensibilisation à destination des séniors fragiles en partenariat avec le service médico-social.



GRANDS PROJETS

Les grands chantiers

MAISON DE SANTÉ DE FÈRE-EN-TARDENOIS

200 000 €HT

Aménagement du 4^e plateau

MAISON DE SANTÉ DE CONDÉ-EN-BRIE

400 000 €HT

Cabinet de dentistes

MISE EN SÉCURISATION INCENDIE

200 000 €H

Hôtel-Dieu à Château-Thierry et Ehpad de Courtemont-Varennes

FINALISATION DU RAVALEMENT DE LA FAÇADE DE LA BOUTIQUE

150 000 €HT

Hôtel-Dieu à Château-Thierry

Le patrimoine

FRÉQUENTATION DE LA HALTE FLUVIALE

RECETTE: 3 922,12€

814 nuitées

Origine géographique

48 % France

36 % Angleterre

11 % Hollande

5 % Allemagne

FRÉQUENTATION DE L'AIRE DE CAMPING-CARS

RECETTE : 33 421,67€

5 408 nuitées

Origine géographique

62 % France

14 % Allemagne

11 % Hollande

11 % Angleterre

1 % Espagne

1 % Italie

LOCATION SALLES DES FÊTES

10 locations pour l'Espace Commun générant une recette de 5 735 €

18 locations pour le Foyer Rural générant une recette de 5 310 €

MOBILITÉ

RÉSEAU DE TRANSPORT FABLIO

En chiffres:



• Début de la construction du dépôt de Bus du réseau Fablio

PLAN VÉLO

Elaboration de la phase 2 du plan vélo « élaboration des scénarios d'infrastructures » finie :

- Concertations avec les communes (Château-Thierry, Neuilly Saint-Front, Condé-en-Brie, Fère-en-Tardenois, communes au sud de la Gare)
- Validation en comité technique
- Validation des scénarios en comité de pilotage

Phase 3 du plan vélo « élaboration des scénarios d'infrastructures » en cours :

- Réalisation d'un projet de plan d'actions par le bureau d'études
- Travail sur le plan d'actions du Plan Vélo en comité technique et avec les services de l'agglomération
- Concertation avec le Département
- Validation du Plan d'Actions en comité de pilotage

Journée Vélo: organisation d'une animation vélo en faveur des jeunes des accueils de loisirs sans hébergement, le mardi 11 juillet 2023 avec des stands d'information en faveur du vélo (réparation vélo, parcours sportifs à vélo, vélo smoothie) et un spectacle proposé par des champions olympiques du vélo.

STATIONNEMENTS SÉCURISÉS AUX ABORDS DE LA GARE DE CHÂTEAU-THIERRY :

- Mise en place d'un abri vélo sécurisé de 19 places côté Etampes-sur-Marne en novembre 2023
- Livraison des abris vélos sécurisés de 59 places et des consignes individuelles sécurisées à l'Aiguillage.



POLITIQUE DELA VILLE

La Politique de la Ville est une politique de cohésion urbaine et sociale, visant à réduire les inégalités entre les territoires. Elle est conduite par les collectivités territoriales et l'État et s'appuie sur de nombreux acteurs.

Les Quartiers Prioritaires de la Politique de la Ville (QPV) constituent la géographie d'intervention de la Politique de la Ville. Sur le territoire de la Communauté d'agglomération, deux quartiers sont identifiés sur la ville de Château- Thierry: Blanchard et Vaucrises. Le Contrat de Ville constitue le cadre unique d'action. Le Contrat de ville de Château-Thierry a été signé en 2015 et prolongé jusqu'au 31 décembre 2023 par un avenant.

Préparer la nouvelle génération du Contrat de Ville 2024-2030 « Engagements Quartiers 2030 »

L'expérimentation « Quartiers à Impact Collectif »

Il s'agit d'une démarche collaborative pour construire une vision commune, en impliquant de nouvelles méthodes de travail : « en 2030, nos quartiers sont des lieux de vie où il fait bon vivre, en harmonie ».

Consultation citoyenne

afin de permettre aux habitants des QPV d'exprimer leurs attentes et leurs priorités :

- Présence des partenaires sur 30 actions : sur les actions déjà mises en place, porte-à-porte, diffusion et distribution d'un questionnaire, stands, boites aux lettres...
- Recensement sur un questionnaire en ligne. Les retours :
 - 412 habitants rencontrés, dont 214 personnes ont souhaité répondre aux questionnaires.
 - Sur 214 personnes, 98 habitants souhaitent s'investir davantage dans la vie de leur quartier.
 - Des thématiques prioritaires abordées par les habitants: solidarité, accès aux soins, éducation, sécurité et emploi.

La consultation citoyenne sera menée sur la continuité du Contrat, afin de s'adapter régulièrement aux besoins et attentes des habitants.

Les appels à projets

Le service Politique de la Ville est l'interface entre les institutions et les porteurs de projets afin de mener la politique publique en direction des habitants des QPV. Il accompagne les porteurs de projets, actualise le dialogue et met en synergie les partenaires afin de donner une réponse collective aux besoins des habitants.

L'appel à projets 2023 annuel de la Politique de la Ville 3 piliers :

- · la cohésion sociale
- l'emploi et le développement économique
- le cadre de vie et le renouvellement urbain

Au total, **37 demandes de subventions dont 26 actions** ont fait l'objet d'un soutien financier.

Exemples d'actions 2023 : parcours citoyen pour sensibiliser aux valeurs de la République / plateau technique pour découvrir les métiers du bâtiment / journée pour côtoyer l'écosystème de l'entrepreneuriat / accompagnement au permis / ateliers de sophrologie pour lever les freins à l'emploi...

Enveloppe totale : 132 482 € (État, Région Hauts-de-France, Agglo, Ville de Château-Thierry et Clésence)

L'appel à projets complémentaire 2023 de la Politique de la Ville

Appel à projets permettant de déposer des projets complémentaires durant l'année, notamment pendant l'été, auprès des jeunes, en complémentarité de « Nos quartiers d'été » (dispositif régional).

Au total, **8 demandes de subventions dont 6 actions** ont fait l'objet d'un soutien financier.

Exemples d'actions 2023 : animation scientifique pendant l'été / sessions de coaching emploi sur le savoir-être et savoir-faire en entreprise à travers des techniques de théâtre / ateliers théâtraux sur le harcèlement et la discrimination...

Enveloppe totale : 21 700 € (État et Agglo)

La gestion de l'abattement de la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties (TFPB) dans les QPV

Le service suit et coordonne la gestion de cet abattement avec la Ville de Château-Thierry et le bailleur social Clésence. Cet abattement de 30 % a pour vocation d'améliorer le cadre de vie de QPV.

Exemple d'actions financées par la TFPB 2023 : gestion des encombrants, évolution d'une aire de jeux à la Rotonde et financement d'une aire de jeux place de l'Horloge, végétalisation du lieu de vie...

Le projet de renouvellement urbain des Vaucrises dans le cadre du NPNRU

Le service assure et coordonne le programme de renouvellement urbain des Vaucrises, en lien avec les maitres d'ouvrage : la Ville de Château-Thierry et le bailleur social Clésence (travaux des espaces publics et des bâtiments).



LECONSEIL INTERCOMMUNAL DESECURITEET DE PREVENTION DE LA DELINQUANCE

Le service définit, met en œuvre, assure et coordonne le CISPD, afin de favoriser les échanges entre professionnels, les prises en charge des usagers et assure la mise en œuvre d'actions de prévention.



La prévention et la lutte contre les violences intrafamiliales et l'accompagnement des victimes

 Animation du Réseau du Sud de l'Aisne contre les violences intrafamiliales et l'accompagnement des victimes : pour favoriser les liens partenariaux, accompagner plus facilement les victimes, échanges de pratique...

· Actions de prévention :

- Violentomètre géant installé sous la traverse de l'Aiguillage, dans le cadre du 25 novembre, journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes
- Sensibilisations par les partenaires du Réseau et des représentations théâtrales de la Compagnie ACALY « Si j'étais une femme », sur les violences conjugales (pièce créée par les membres du Réseau du Sud de l'Aisne en 2019):
 - » Collège de Condé-en-Brie pour 3 classes et 4e
 - » Collège de Neuilly-Saint-Front pour 3 classes de 4° et 1 classe de 4°

Antenne du Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles de l'Aisne (CIDFF 02) :

Sur le territoire du Sud de l'Aisne, les permanences ont eu lieu sur les sites suivants labellisés Maison France Services :

- L'Aiguillage: les 2^e, 4^e et 5^e jeudi du mois: 44
 personnes (53,5% pour droit de la famille et 25,6%
 pour des victimes de violences).
- Maison de l'Agglo à Fère-en-Tardenois : expérimentation lancée à partir du mois de juin 2023, le 1^{er} mardi matin de chaque mois : 6 personnes (83,3% pour le droit de la famille et 16,7% pour le droit à la consommation).

Dispositif du van « en voiture Nina & Simon.e.s » : 111 personnes accueillies/informées sur 8 temps forts dans l'agglomération (43,6% égalité et relations femmeshommes, 28,2% sur la vie de couple et familiale).

Association France Victimes 02

- Permanences juridiques sur le territoire
- L'Aiguillage, le mardi de chaque semaine : 245 entretiens juridiques
- Centre social la Rotonde et/ou Centre Hospitalier de Château-Thierry, les 2^e et 4^e jeudi matin : 57 entretiens juridiques

La prévention et la lutte contre les addictions

- Animation du réseau pour favoriser les échanges et les liens entre les partenaires
- Prévention par les pairs poursuite d'une action de formation d'une classe ST2S au lycée Jean de La Fontaine (30 élèves)

La prévention et la lutte contre la radicalisation

Une sensibilisation des professionnels du territoire sur le thème de la radicalisation (10 partenaires)



Communauté d'Agglomération de la région de Château-Thierry L'Aiguillage 2 Avenue Ernest Couvrecelle 02400 Étampes-sur-Marne 03 23 69 75 41 contact@carct.fr www.carct.fr





